№ 136 — 14me année

Le numéro 5 centimes

Mardi 28 Novembre 1916

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . .	12.—	6.50	4.—
Envoi par numéro . . .	15.—	7.80	4.40

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GŒSSLER, SION

Compte de chèques Nr. II 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace .	0.10	0.20	0.30
Réclame		0.40	

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" Sion.

On cherche une bonne

fille

pour le ménage, bons soins assurés.
S'adresser à Madame Veuve M. SCHURWEY, Naters s. Brig.

On cherche à louer

3 ou 4 secteurs de pré à Champsec. S'adresser à PRALONG François, Tirbovet, Sion.

ON CHERCHE A SION

chambre

meublée

au midi et une cuisine dans maison tranquille avec jardin.
Ecrire Bernard, Hôtel de la Gare, Sion.

Suis acheteur

d'haricots

Etienne Exquis,
négociant, SION.

On demande un apprenti

maréchal

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

A LOUER

un bel appartement ensoleillé, à Sion.
S'adresser au bureau du Journal.

A vendre

1 costume bleu marin taille moyenne, 1 jupe blanche mousseline laine, 1 complet pour jeune homme, 6 faux-cols toile No 42, 1 paire patin, 1 zither.
S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

GRAND CHOIX
D'
Arbres fruitiers

hautes tiges, pyramides et espaliers
Rosiers et Groseillers
Jean Gerber
pépiniériste, Lyss et Prangins

On cherche à acheter
d'occasion
Matériel d'Hôtel

(argenterie, verrerie, porcelaine, linge de table, brocs, seaux de toilette, etc.)
Adresser offres sous chiffre: L. N. Poste Restante, Rue d'Italie, Genève.

Occasion exceptionnelle

A remettre présentement ou pour plus tard, pour cause de maladie, un

atelier de serrurier

bien achalandé, force électrique. Conditions avantageuses.
S'adresser à l'Agent d'Affaires patenté et Gérant d'immeubles **L. Chalet** à Montreux.

Chépharine

Produit antinévralgique - antimigraine

Guérison rapide, sûre et sans danger, de: Migraine, Névralgie, Grippe, Rhumatisme, Maux de Dents, Douleurs, etc.
En vente dans toutes les pharmacies la boîte de 10 poudres à fr. 2.25 la boîte de 6 cachets à fr. 1.50

MESDAMES Retour infaillible de tous **retards** par la méthode mensuelle régulatrice. Catalogue gratuit.
Ecrire: SOCIETE PARISIANA Genève

NOUVEAU MAGASIN
CYCLES - MOTOS - MACHINES A COUDRE
O. MACHOUD
Rue du Rhône **SION** Rue du Rhône
Articles pour tous sports
Stock pneumatiques - Fournitures, réparations, ventes, échanges. Travail prompt et soigné.

Blanchissage et repassage
des Faux-cols
à la machine
Lavage et Glaçage à neuf
Cols 10 cts. - Manchettes 15 cts.
Mme Leyat
Rue de Conthey — SION — Maison Martin

PHOTOGRAPHIE D'ART
Madame Ruggeri-Storni
Avenue du Midi **SION** Avenue du Midi
Exécution artistique
- d'agrandissements -
Groupes et reproductions
Photographies au Platine et charbon
genre moderne

MAISON
PHILIBERT-EBERBACH
Ruelle du Grand-Pont, LAUSANNE. Téléphone 920
Achat de chiffons, laine, métaux en tous genres. On traite par correspondance, une carte suffit. Les marchandises sont payées 10 ctm. de plus par kilo que partout ailleurs.
A la même adresse grande vente de coupons à raison de 20 ctm. a Dz., on expédie à partir de 10 Dz. crayons encre à 50 ctm. la Dz.

Recouvrements et Contentieux
PAUL POCHON, Agent d'affaires patenté
18, Avenue du Kursaal — **Montreux** — Téléphone No. 89
Encaissements de créances. demandes de sursis. Représentations devant Juge et Tribunaux. Renseignements commerciaux. Cautionnement déposé: fr. 10.000

CHIFFONS, METAUX
Vieux fer, laines tricotées,
peaux de lapins, de lièvres, zinc, étain, papier d'étain, plomb, cuivre, laiton, bronze, aluminium sont payés chez nous les meilleurs prix.
L. LEPIN
La Brocante, rue du Flon, à côté de la Salle Centrale, **LAUSANNE**
On se rend à domicile. Téléphone 48.47

Conseil d'économie
avant d'acheter vos fourrures visitez
l'Idéal-Fourrures à Lausanne
4 bis, Place Pépinet à l'entresol au dessus de la pharmacie Odot
Vous y **trouverez un grand choix de modèles nouveaux et pratiques.** Meilleur marché que partout ailleurs.

Une offre qui ne reviendra plus
TIRAGE 22 DECEMBRE
irrévoc. fixé par les autorités
LOTERIE DU THEATRE DE SURSEE (Suisse)
Prix du billet, Fr. 1—
Offre exceptionnelle
6 billets pr. Fr. 5.—
13 billets pr Fr. 10.—
valable pour peu de temps seulement!
Seuls concessionnaires:
4454 primes de Frs.
75.000
3 à **10.000**
2 à **5.000**
4 à **1.000**
etc., **en espèces**
BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS
Peyer & Bachmann, Genève, 20. rue du Mont Blanc (près de la poste)

Jouets
et Poupées Martin
RUE DE BOURG, 23
LAUSANNE
est le magasin
le mieux assorti
en **Jeux** de Société
Jouets mécaniques
Poupées, etc.
Exposition permanente
Entrée libre

Coffres-Forts VULCAIN
garantis avec enveloppes extérieures coudées d'une seule pièce sans joints; serrures perfectionnées avec combinaisons pr banques, commerçants, administrations, etc. Demandez catalogue avec prix. H. SALVISBERG Genève 8 rue des Voisins. Tél. 20-80

Mélanie Pignat Sion
Rue de Lausanne, en face de la Consommation
Grand choix dep. à Fr. 60.— Avec ou sans inscription
Voix dep. Fr. 2.—
Couronnes mortuaires
En perles et en métal

Mme DUPASQUIER-BRON
SAGE-FEMME DIPLOMEE
Reçoit des Pensionnaires en tout temps
CONSULTATION - DISCRETION
Genève - 2, Place du Port, 2 - **Genève**
N° des Trams: 1, 2 et 5 Téléph. 42-16

ASSUREZ-VOUS TOUS LA POSSESSION
DU
Panorama de la Guerre
Préface du Lt-Colonel ROUSSET
Ouvrage unique en son genre et sans rival, insurpassable, faisant l'admiration générale. Mise en œuvre avec la collaboration de 80 écrivains. Récits, commentaires, jugements, etc., des Membres de l'Académie Française, Historiens, Publicistes, Correspondant de guerre, Parlementaires, Ecrivains, Militaires et des meilleurs Artistes peintres spécialement autorisés.
4 Grands volumes: 25×33 de 500 pages. Merveilleux et richement reliés. Innombrables clichés et planches en couleurs, dont plusieurs ont 100×33 cm.
20 mois de crédit rien à payer d'avance
En souscription aux **Edition FREDY,**
Place St-François 1, **LAUSANNE**
— Tout renseignement gratuit —
Le **Panorama de la Guerre** sera tôt ou tard le souvenir adopté dans chaque ménage. Profitez du prix actuel de souscription avant une prochaine hausse.
Représentants et courtiers demandés partout
Un souvenir pour l'existence
Un cadeau inappréciable à offrir

LA MARQUE SUISSE

Avis aux Agriculteurs
Envoyez 2.- fr. en timbres poste, à la **Halle aux cuirs d'Yverdon, et** vous recevrez franco **sept paires lacets en peau** d'une solidité garantie.
Encore quelques mille **porte-monnaie** tout cuir. sans couture, moyenne grandeur, en noir jaune, rouge ou vert. à fr. 1,20
HALLE AUX CUIRS D'YVERDON

R. M. KRAMER, herboriste
Avenue Bellevue 3, - VEVEY - Plan-dessus
Traitement de toutes les maladies par les plantes
Analyses d'urines

TEINTURERIE MODERNE
Rouberty-Boghi
Avenue de la Gare
SIERRE
Expédition dans toute la Suisse.
Emballage soigné — Prix modérés.
Lavage chimique des vêtements d'hommes et dames
Teinture dans toutes les couleurs et en **noir deuil**
Lavage et teinture
des bas, des gants, des plumes, etc.
Lavage des couvertures
de laine, flanelle et rideaux
Glaçage à neuf des faux-cols, manchettes

N'achetez pas de machines à coudre
avant d'avoir examiné notre excellente machine „HELVETIA" avec cannette centrale immobile, ou avant d'avoir demandé notre catalogue. Cette machine coud en avant et en arrière, elle brode et reprise; elle est munie de tous les accessoires pratiques. Construction simple et très solide, maniement facile. Nombreuses attestations. Garantie réelle. Berne 1914: Médaille d'Or. Prix modérés. Facilités de payements. Machines ordinaires depuis fr. **65.**— FABR. SUISSE de mach. à coudre, LUCERNE (la seule en Suisse). Demandez notre grand catalogue illustré. Où l'on ne connait pas notre représentant s'adresser directement à la Fabrique

Fabrique de Meubles
REICHENBACH FRES
S. A., SION
Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers
Devis sur demande -o- **Vente par acomptes**
SION - Magasins Avenue de la Gare à côté de la Manufacture Valaisanne de Tabacs et Cigares - SION
TELEPHONE 35 -o- **TELEPHONE 105**

MACHINES A ECRIRE
NEUVES ET D'OCCASION
LOCATION
ACCESSOIRES: RUBANS, PAPIER CARBONE, FOURNITURES DE BUREAU
TRAVAUX DE COPIE
CIRCULAIRES
BUREAU DACTYLE - MONTREUX

Boucherie R. Perrin
Rue Centrale, **MORGES** Téléph 140
J'expédie contre remboursement:

beau bouilli bœuf	à fr. 1.25	la livre
roti bœuf	„ 1.50	„
tétines fumées	„ -.75	„

Four „Volz"
à cuire le pain
Rue du Simplon 1
RENENS (Vaud)
Modèle 1916
reste toujours le préféré de tout autre système.
Médailles d'argent.
Prix courant gratis et franco

Coffres-forts
incombustibles
depuis Fr. 75.—
murer dep. Fr. 60.—
F. TAUXE
Malley-Lausanne.

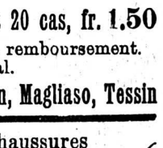

Machine à laver le linge sans plus le frotter

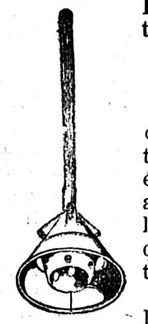

Lave vite, sans fatigue, mieux qu'avec les mains, sans déchirer
Avec l'appareil «Presto» je garantis une incroyable économie de temps, aucune fatigue, une lessive mieux faite qu'avec l'ancien système
Appareil remis à l'essai. L'essai est si concluant, que 8 fois sur 10 la machine est gardée.
— Prospectus gratis —
J. E. MUGNIER
Rue des Vergers SION

PLUS DE MAUX DE DENTS
Première invention après 6 ans d'études. Très facile à s'en servir, et guérison immédiate.
Dose pour au moins 20 cas, fr. 1.50
Expédition contre remboursement. Indiquer le journal.
Office Représentation, Magliaso, Tessin

La crême pour chaussures
„IDEAL"
est la marque favorite
Seul fabr. **G. H. Fischer,** fabrique d'allumettes et graisses chim. **Fehraltorf** (Zurich) fond. en 1860.

MALADIES DE LA PEAU et des VOIES URINAIRES
Docteur J. A. Thermas reçoit tous les jours de 1½ à 3 h., sauf le mardi et le samedi.
Mardi et samedi de 10 à 12 h.
24, rue de Candolle, téléphone 63.40. Genève.

Fabr. de Fourneaux Sursee
Offre les meilleurs POÊLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit!
Succ. Lausanne 4 Place de la Riponne
représentant J.B. SAUTHIER, fers Sion

Les événements européens

L'attention continue à se concentrer sur le théâtre roumain de la guerre, les nouvelles des autres fronts étant sans importance. Falkenhayn et Mackensen effectuent en ce moment une manœuvre convergente vers Bukarest, le premier avançant de l'ouest et du nord et le second ayant réussi à faire franchir le Danube par ses troupes, attaque de flanc l'armée roumaine de Valachie qui continue à se replier vers l'est. Elle a franchi la vallée de l'Oltetza, affluent de droite de l'Oltu qui coule pendant un certain temps parallèlement à cette dernière rivière. 20 ou 30 kilomètres plus à l'ouest. L'état-major autrichien annonce même que les pointes d'avant-garde de l'armée Falkenhayn ont franchi l'Oltu.

Dans le nord de cette dernière vallée, les Roumains « continuent à opposer la résistance la plus opiniâtre dans la région de Rimnik » aux dires de l'état-major austro-hongrois lui-même. Mais il convient d'observer que, pour résister sur toute la longueur de l'Oltu, les Roumains auraient besoin de voies ferrées est-ouest, leur permettant d'amener les ravitaillements et des renforts. Malheureusement, il n'existe qu'une voie ferrée de ce genre, celle qui passe l'Oltu au sud de Slatina. Il se peut donc que la résistance soit très difficile à organiser. L'ennemi, de son côté n'a pas non plus de voies ferrées pour faciliter son avance, en dehors de la ligne Craïova-Slatina.

Entre Craïova et l'Oltu, la distance à vol d'oiseau est d'environ 40 kilomètres. Entre l'Oltu et Bucarest, il y a environ 140 kilomètres.

La retraite opérée par les forces roumaines du Jiul a naturellement obligé les troupes roumaines qui se trouvaient encore plus à l'ouest, dans la région d'Orsova, à se replier aussi. On craint qu'elles n'aient pas eu le temps de se dégager. L'ennemi annonce qu'il est entré à Turnu-Séverin, ville roumaine, située sur la rive nord du Danube, 25 kilomètres en aval d'Orsova.

L'armée Mackensen a réussi à débarquer sur la rive roumaine du Danube.

Selon le dernier bulletin allemand, le passage du Danube a été exécuté sous les yeux du général feld-maréchal lui-même. Les Allemands sont arrivés devant Alexandrie. Au passage du fleuve fortement grossi par suite du dégel, exécuté par les troupes combattantes, ont coopéré à côté des pionniers allemands, aussi des parties du corps des canots à moteurs de la flotille autrichienne et des détachements des pionniers austro-hongrois du major général Caugl.

En Dobroujda, l'armée Sakharof complète ses progrès sur une ligne située 25 ou 30 kilomètres au nord de la voie ferrée Tchernavoda-Constantza. Le communiqué roumain annonce l'occupation des trois villages de Ghelendjic, Pazarli et Ester (situés sur une route nord-ouest-sud-est, qui aboutit à la lagune de Tasavlu) ainsi que des villages de Palas-Mic (6 kilomètres nord de la lagune) et Tasaul (sur la rive nord de la lagune). Il s'agit maintenant de savoir si l'ennemi a organisé une ligne de résistance un peu au sud de ces villages, dans la région Taspunar-Caramurat.

L'avance de l'armée Sakharof ne saurait avoir d'effet sur les évènements de Valachie que si les Russes sont en mesure de la conduire très puissamment et très rapidement.

*

Un grave événement de politique intérieure, dont on n'a pas encore l'explication, vient de se produire en Russie. M. Sturmer, président du conseil des ministres, vient d'être soudainement remplacé par M. Trepof, secrétaire d'Etat.

M. de Sturmer avait été vivement pris à partie à la Douma, parce qu'il refusait de donner des explications sur le sort futur de la Pologne et parce qu'on le considérait comme mettant obstacle à l'homogénéité du ministère.

Selon les journaux russes, la désignation de M. Trepof doit signifier que le gouvernement russe donnera satisfaction à la Douma en lui faisant les communications qu'elle désire.

D'autres pensent que la germanophilie dont était suspecté M. Sturmer a été une des causes de son remplacement.

*

L'amiral français Dartige du Fournet, qui a fait partir d'Athènes les représentants de l'Allemagne et de l'Autriche, va présenter au gouvernement grec un ultimatum exigeant la remise des armes, munitions et de tout autre matériel de guerre. Les Alliés veulent séquestrer tout ce qui pourrait mettre à mal l'armée de Sarrail.

*

L'empereur de Russie a accordé au général Alexeieff, chef d'état-major général, un congé de deux mois que l'état de santé nécessite de façon urgente.

Le général Alexeieff, qui s'était distingué en Mandchourie, avait été appelé à la tête de l'état-major général à la fin d'août 1915, en remplacement du général Yanouchkévitch, lorsque l'empereur eut pris la résolution d'assumer lui-même le commandement en chef, exercé jusque là par le grand-duc Nicolas.

Le général Alexeieff a pris une part considérable à l'organisation de la retraite russe et il a su éviter notamment dans la région de Vilna, le désastre escompté par Hindenburg. Il a entrepris au début de septembre 1915 l'offensive réussie de Galicie orientale. Il a dirigé la réorganisation de l'armée russe, tâche immense, que l'ennemi jugeait impossible, et qui suffira à immortaliser le nom de son auteur. Il a en outre préparé la victorieuse offensive qu'a exécutée à partir du 4 juin dernier, le général Broussiloff.

SUISSE

Arrestation d'un légionnaire

La police genevoise a arrêté à Soral, un légionnaire, Paul Fontaine, du 1er régiment étranger, qui était venu dans cette localité pour y saluer ses frères.

Engagé depuis 6 ans dans l'armée française, il se trouvait sous mandat d'arrêt fédéral pour « défaut de service » En effet, en 1914 alors qu'il était à la légion, Fontaine, qui appartient au bataillon 13, avait été porté comme déserteur et condamné par le tribunal territorial, à 6 mois de prison et une année de privation de ses droits civiques.

Mais eut-il pu se rendre en Suisse sans déserter en France? Le cas est pour le moins délicat. Fontaine a pris part aux derniers combats de la Somme. Il a mérité la croix de guerre, et a été proposé pour la médaille militaire. En outre, il est titulaire de la médaille du Maroc.

Un effet de la guerre

Tous ceux qui connaissent le Tessin ont emporté le souvenir des élégantes et alertes sandales de bois, les « zoccoli », que les femmes du pays font claquer les jours de marché, sur les dalles de Lugano et de Locarno.

Par suite de la hausse des cuirs, les « zoccoli » sont en train d'acquérir droit de cité en Suisse allemande. Une fabrique tessinoise va fonder à Bremgarten, en Argovie, une succursale pour lancer les « zoccoli » dans le reste de la Suisse.

Grand Conseil

Séance de samedi 25 novembre.

Présidence de M. L. Rey

Pour combattre la loi fédérale sur les forces hydrauliques

Cette dernière séance de la session et de la législature est plus longue et plus agitée qu'on ne l'aurait prévu. Des incidents assez vifs se produisent à deux reprises comme on le verra plus loin, d'abord à propos de l'achat de bétail pour l'exportation et ensuite à propos de la banque cantonale.

Le premier objet à l'ordre du jour est la récapitulation des recettes et des dépenses du budget.

A ce propos, M. Henri de Torrenté fait une motion autorisant le Conseil d'Etat à prélever les crédits qu'il jugera nécessaire pour combattre la loi fédérale sur les forces hydrauliques qui va être votée prochainement par les Chambres.

Le motionnaire estime que cette loi a un caractère de spoliation vis à vis des droits cantonaux et spécialement du Valais, pays riche en houille blanche. Il estime également qu'elle est inconstitutionnelle parce qu'elle outrepasse les dispositions de l'article voté par le peuple suisse qui ne prévoit pour la Confédération qu'un droit de surveillance sur les forces hydrauliques. Lorsque le peuple a voté cet article, on lui a caché la vérité. Elle est aussi inconstitutionnelle parce qu'elle porte atteinte à la garantie territoriale des cantons; les torrents et les rivières font partie du territoire du canton souverain; or si la loi est adoptée et que le Conseil fédéral le juge à propos, il pourra, à un moment donné, se mettre en possession de tel ou tel cours d'eau dont il aurait besoin soit pour l'électrification des chemins de fer, soit pour une autre entreprise. En outre cette loi privera le canton d'importantes ressources fiscales. Le Grand Conseil doit donc dire au Conseil d'Etat que s'il a besoin de quelques fonds pour combattre cette œuvre législative, il est autorisé à le faire sur les dépenses générales du budget (Bravos).

La proposition de M. de Torrenté est acceptée à l'unanimité.

Le budget pour 1917 est ensuite voté dans son ensemble. Après les modifications intervenues au cours des débats, il prévoit en dépenses fr. 3,860,070 et en recettes 3719886 fr., soit un déficit de fr. 140,184.

Un incident à propos du bétail d'exportation

Les rapporteurs de la commission du budget se font l'écho de plaintes au sujet de la manière dont les achats de bétail pour l'exportation se sont faits. Ils demandent si le canton aura sa part des bénéfices réalisés sur les achats par la Confédération.

M. Troillet, Chef du Dt de l'Intérieur, répond que le Conseil d'Etat n'est intervenu en cette affaire que pour demander qu'on veuille bien faire des achats également en Valais où il y a trop de bétail proportionnellement au fourrage. On ne voulait d'abord accepter que du bétail de grosse race et exclure la race d'Hérens. C'est sur les instances du gouvernement que la commission fédérale d'exportation s'est décidée à la comprendre dans ses opérations. Le Conseil d'Etat n'est pas intervenu autrement, sauf pour renseigner la dite commission sur quelques personnes qui pourraient fonctionner comme commissaire cantonal.

M. Troillet expose ensuite le fonctionnement de ces achats. Le bétail acheté par la commission est remis à la Confédération qui le revend à l'Allemagne; le surplus du prix de vente sera réparti aux fédérations syndicales ou s'il n'y en a pas, aux gouvernements cantonaux. On a reproché au gouvernement d'avoir publié trop tardivement les avis concernant les jours fixés pour ces achats. Le Département ne pouvait pas les faire connaître plus tôt, car les décisions étaient presque toujours prises au dernier moment. Il se peut qu'il y ait eu des spéculations inadmissibles; mais dans l'ensemble du pays on a été content des prix payés. Au surplus cette discussion n'a pas sa raison d'être; elle aurait sa place lors de l'examen de la gestion.

M. A. Seiler intervient et dit que l'opinion publique désigne des commissaires acheteurs qui ont trafiqué du bétail. Si le Conseil d'Etat a lui-même désigné le commissaire cantonal et son secrétaire il a l'obligation morale d'ouvrir une enquête sur ce qui s'est passé.

M. Troillet réplique: Le gouvernement n'a nommé aucun des membres de la commission. Il n'a pas fait de présentation officielle; il a seulement donné quelques renseignements sur un certain nombre de personnes capables.

M. Seiler: J'estime que le département a l'obligation de faire une enquête. S'il ne la fait pas, elle se fera ailleurs.

M. Troillet: Je laisse l'assemblée libre de juger à sa juste valeur la menace de M. Seiler. Quant à dire que nous céderons à cette menace, c'est une autre question.

Sur ce l'incident est clos.

Crédits supplémentaires

Le Grand Conseil accorde une série de crédits supplémentaires. Département des Travaux publics 16739 fr. 25. Instruction publique 9008.25; Département militaire 202,500 (pour secours aux familles de soldats nécessiteux; les 3/4 de cette somme seront remboursés par la Confédération). Justice et Police, 11.120; Finances, 14.200; Intérieur 8.610.

Allocations pour le renchérissement de la vie

L'assemblée aborde le projet de décret concernant l'allocation d'indemnités extraordinaires aux fonctionnaires et employés attachés au bureau de l'Etat, au personnel enseignant, aux gendarmes et aux geôliers.

Le projet prévoit une allocation de fr. 100 aux employés des bureaux de l'Etat et 50 francs aux gendarmes et geôliers, en plus 20 francs par enfant mineur; cette dernière allocation ne pouvant être supérieure à 100 frs.

Quant aux instituteurs, le projet dit que les communes alloueront pour l'année scolaire 1916-1917 une somme de 20 francs par mois pour les instituteurs et 15 pour les institutrices; l'Etat y participera jusqu'à concurrence du 25%.

La commission propose diverses modifications. En premier lieu de n'accorder l'allocation qu'aux employés de l'Etat dont le traitement est inférieur à 3000 francs. En second lieu, pour favoriser les familles nombreuses, de biffer la limite de 100 francs, prévue en faveur des enfants mineurs de manière à ce que les employés qui ont une famille de plus de 5 enfants puissent toucher une allocation plus élevée. En 3me lieu de mettre sur le même pied les institutrices et les instituteurs. en fixant une allocation mensuelle de 15 francs pour chacun.

Un député propose d'élever à 100 francs l'allocation aux gendarmes et aux geôliers.

M. Seiler, Chef du Département des Finances, combat la proposition de la commission tendant à faire une exception pour les employés ayant un traitement supérieur à 3000 francs.

M. Raymond Evéquoz estime que l'allocation aux instituteurs doit être maintenue à 20 francs. Ce sont eux qui ont charge de famille, tandis que la plupart des institutrices, en se mariant, quittent l'enseignement.

M. H. de Torrenté, sans vouloir combattre l'augmentation de 50 frs. en faveur des gendarmes et geôliers, explique que la situation de ces agents, qui sont logés et vêtus aux frais de l'Etat n'est pas du tout la même que celle des employés aux bureaux de l'Etat pour qui le logement est une lourde charge.

Le député Cina propose d'élever à 50% la part de l'Etat à l'allocation en faveur du personnel enseignant afin de décharger les communes.

MM. Burgener et Seiler s'opposent à cet amendement en faisant ressortir que les instituteurs sont des employés de la commune et non de l'Etat et que les finances communales sont en général en meilleure situation que celles de l'Etat. Ils consentent cependant à porter la part de l'Etat à 33% au lieu de 25.

On procède au vote. Il donne les résultats suivants:

L'allocation de 100 frs. est maintenue en faveur de tous les employés aux bureaux de l'Etat quel que soit leur traitement.

L'allocation aux gendarmes et geôliers est portée à 100 francs.

L'allocation de 20 francs en faveur de chaque enfant mineur quel que soit leur nombre est adoptée.

Les instituteurs mariés recevront une allocation mensuelle de 20 francs, les célibataires et les institutrices 15 francs. Le 50% à la charge de l'Etat.

Le décret est adopté d'urgence en deux débats.

Banque cantonale

Dans le décret transformant la Caisse hypothécaire en banque cantonale, on aurait dû prévoir une disposition transitoire en ce qui concerne l'exonération d'impôt en faveur des créanciers de l'établissement. En effet, les titres actuels sont exemptés de l'impôt, la Caisse le payant à l'Etat et aux communes, en lieu et place de ses créanciers. Avec la création de la banque cantonale ce privilège disparaît. Le Conseil d'Administration craint avec raison que ce changement n'ait pour effet le retrait en masse des fonds placés à la Caisse hypothécaire. C'est pourquoi il propose de décider dores et déjà que tous ces titres souscrits antérieurement demeurent au bénéfice de leur privilège jusqu'à leur échéance.

La commission est d'accord avec cette proposition; par contre M. le Conseiller d'Etat Seiler voudrait que la décision du Grand Conseil portât pour aujourd'hui uniquement sur la question de principe à savoir que le nouvel établissement reprend les engagements de la Caisse hypothécaire, en laissant au Conseil d'Etat le soin de préciser dans un règlement la question de l'exonération de l'impôt.

M. H. de Torrenté, président de la commission, s'élève avec énergie contre la proposition de M. Seiler en faisant ressortir le danger très grand qu'il y aurait de ne pas voter immédiatement cette mesure. Il est urgent de la prendre si l'on ne veut que la banque cantonale ne soit pas obligée de fermer ses portes faute de pouvoir satisfaire aux demandes de remboursement de fonds qui ne manqueraient pas de l'assaillir.

Relevant quelques paroles dans lesquelles M. Seiler a reproché aux organes de la banque d'avoir publié dans le « Bulletin officiel » un avis concernant l'exonération de l'impôt dans le même numéro où paraissait le décret créant la banque, M. de Torrenté proteste avec vigueur contre une insinuation malveillante. Il reproche à son tour aux législateurs d'avoir mis sous toit trop rapidement ce décret et de n'avoir pas prévu les dispositions transitoires qui doivent assurer la marche du nouvel établissement. Si la proposition de la commission n'est pas admise, il faudra rembourser dix millions aux créanciers de la banque et il ne restera plus à cette dernière qu'à fermer ses guichets.

« Il faut, dit l'orateur en terminant, que la décision soit prise aujourd'hui. Sans quoi nous aurons créé une banque qui ne pourra pas exister. Que dira le peuple? »

M. Seiler proteste qu'il n'a en rien touché à l'honorabilité des organes de la banque: « Je vous prends, dit-il à l'assemblée, comme témoins! » Il maintient son point de vue. Le Conseil d'Etat est d'accord de respecter les engagements pris envers les créanciers de la banque; mais il reste à examiner quelles seront les dispositions à prendre ensuite de la suppression de l'exonération d'impôt. Il y aura lieu d'améliorer la situation des créanciers en augmentant le taux de leurs placements.

M. H. de Torrenté observe que même en n'élevant ce taux que d'un demi pour cent ce serait une charge nouvelle de 50,000 francs pour la banque. Il propose de transformer la proposition de la commission en un décret à voter d'urgence en deux débats.

Au vote le Grand Conseil décide que les valeurs placées actuellement à la Caisse hypothécaire continueront à jouir de l'exonération d'impôt jusqu'à leur échéance, ceci afin de tenir les engagements pris vis à vis des créanciers. Les questions de détail seront fixées dans un règlement.

Réhabilitations

Quatre demandes de réhabilitation sont accordées.

Pétition des huissiers

Les huissiers des tribunaux ayant demandé une augmentation de leurs tarifs, le Conseil d'Etat est invité à présenter à la prochaine session une révision de la loi dans ce sens.

Chambre de commerce

Le comité d'initiative pour la création d'une Chambre valaisanne de commerce avait demandé par pétition une subvention de l'Etat de 4000 francs. Le Conseil d'Etat préavise en faveur de cette subvention mais propose de la limiter à 2000 francs.

Des représentants du commerce, MM. Pellissier, Fama et M. J. Couchepin s'élèvent contre un chiffre aussi dérisoire avec lequel on ne pourra rien créer du tout. Ils font ressortir les gros subsides de l'Etat en faveur de l'agriculture et sa parcimonie en ce qui concerne l'industrie et le commerce dont les impôts dépassent cependant l'impôt foncier.

Dans l'intervalle, l'heure étant avancée, la salle s'est vidée peu à peu et M. Couchepin fait observer qu'on ne peut plus prendre de décision, car il n'y a pas le quorum.

M. Fama propose de faire un contr'appel et de supprimer le jeton de présence aux députés qui sont absents.

Cette proposition n'est pas mise aux voix.

Il y a encore un objet à l'ordre du jour, l'achat d'un établissement de pisciculture. Devant l'assemblée impatiente, M. Seiler, Chef du Département des finances explique qu'il s'agit d'une bonne occasion et que la décision soit prise sans retard; comme le Grand Conseil, à défaut de quorum, ne peut plus rien décider, il dit que le Conseil d'Etat procèdera de sa propre autorité à cette acquisition.

Et c'est ainsi que cette fin de session et de législature, comme le disaient les députés en sortant, finit... en queue de poisson!

CANTON DU VALAIS

Alimentation des classes pauvres

Le Département militaire fédéral annonce aux gouvernements cantonaux le plan d'une action de secours pour le ravitaillement à prix réduit des classes les moins fortunées de la population.

Les mesures prises jusqu'ici se révèlent insuffisantes, étant donné l'énorme hausse des prix des denrées alimentaires, et malgré les sacrifices consentis par les cantons, les communes et le public.

On emploierait pour atteindre le but que se propose le Département militaire, une partie des excédents de recettes des divers monopoles sur les denrées alimentaires. D'après le plan du Département militaire, la Confédération remettrait aux commissions cantonales de secours les denrées à prix réduits.

Les rations suivantes sont prévues pour les adultes et enfants au-dessus de 4 ans: 250 grammes de riz; 750 grammes de semoule de maïs; 500 grammes de flocons d'avoine; un kilo de sucre.

Ces denrées seraient fournies par la Confédération avec une réduction de 10 pour cent et pour 400,000 secourus, soit le dix pour cent de la population. Il s'agirait d'une dépense totale de 190,000 fr. par mois.

D'après le plan du Département militaire, les prix de vente de ces denrées seraient les suivants:

Pain 44 centimes le kilo; semoule de maïs 38; flocons d'avoine, 72; sucre 74.

Les commissions cantonales de secours seraient chargées de faire le contrôle des ayants-droits à ces prix réduits.

FAITS DIVERS

L'hôtel de la Pierre à Voir incendié

Le Grand Hôtel de la Pierre-à-Voir, un des plus beaux et des plus spacieux de nos hôtels de montagne, a été détruit par un incendie dans la nuit de samedi à dimanche. Le feu a éclaté vers une heure du matin. L'isolement de l'hôtel et le manque d'eau ont empêché de combattre le feu. Une petite partie seulement du mobilier a pu être sauvé par les personnes qui se trouvaient à l'hôtel. Ce dernier, bâti par M. Jean Blanchoud, à Sion, avait été repris en 1914 par son fils Clément.

Chambre de commerce

Il nous revient que, malgré l'accueil peu empressé mis par les autorités à l'endroit d'un subside en faveur de la création d'une Chambre valaisanne de commerce, le Comité d'initiative a la volonté bien arrêtée d'aller de l'avant.

MONTANA — Industrie hôtelière

La S. A. de l'Hôtel du Golf et des Sports à Montana, a porté son capital-actions à frs. 120,000. Ensuite du décès de deux administrateurs, MM. Emile Bonvin et Louis Dœlker, elle ad ésigné comme membres du conseil d'administration MM. Emile Nantermod, Elisées Bonvin et Pierre-Léon Bonvin, à Chermignon.

SIERRE — Décès d'interné

On a inhumé dimanche à Sierre, avec les honneurs militaires rendus par un détachement de la garnison de St-Maurice, le soldat français Martin, du 6me régiment d'infanterie, âgé de 28 ans, décédé à Montana de tuberculose pulmonaire et pneumonie.

Chronique sédunoise

Les prochaines élections communales

Il y a lieu de compléter les renseignements contenus dans la dernière correspondance que nous avons publiée sur les élections de dimanche prochain.

Nous apprenons notamment avec regret que, parmi les conseillers municipaux démissionnaires se trouvent MM. A. de Kalbermatten, architecte et J. de Riedmatten, qui pendant de longues années se sont dévoués à la chose publique et ont apporté aux intérêts de la ville le concours de leur intelligence pratique et de leur expérience. Des 10 conseillers conservateurs (9 depuis la mort de M. Roch), cinq seulement resteront en charge, les autres se retirent pour tel ou tel motif.

Si nous sommes bien informés, parmi les nouveaux candidats dont le comité établit en ce moment la liste se trouvent également MM. le Dr. Léon de Riedmatten, et Pierre Zimmermann, pharmacien, deux jeunes gens très capables et très estimés qui rempliraient au mieux les vides laissés par les démissionnaires.

Mine d'anthracite

Le Conseil d'Etat a accordé à M. Hans Buchler, ingénieur à Zurich, le transfert d'une partie de la mine d'anthracite située sur le territoire de Sion et Salins, appartenant à Mme Bonvin-Chappuis, à Sion.

La fête de Sainte Cécile

Sainte Cécile, la patronne vénérée des musiciens, est chaque année fêtée par notre vaillante « Harmonie municipale ». Malgré la gravité des temps que nous traversons, cette société n'a pas cru devoir renoncer à cette charmante tradition, ce en quoi elle a eu parfaitement raison, car, dans les circonstances même les plus pénibles, un peu de musique fait toujours du bien.

La fête a été cette année particulièrement réussie. Est-ce simple coïncidence ou, bien est-ce comme l'insinuaient des malicieux, l'approche des élections communales; le fait est que des invités officiels qui précédemment se faisaient remplacer ont tenu cette année à venir s'asseoir au milieu des membres de l'Harmonie et à fraterniser avec eux.

Après s'être réunis devant le Casino, les participants auxquels s'étaient joints les membres de la Société de chant « Rhonesängerbund » se sont rendus en cortège à l'antique église de St. Théodule où le service divin fut célébré par M. le Rd. Curé de la ville, Chanoine Jean. Un éloquent sermont de circonstance a été prononcé par le Rd. P. Alexis Bioley. Le Rhonesängerbund s'est fait entendre avantageusement pendant la messe. A 11 h. 1/2, devant l'Hôtel de Ville et entourée d'un public assez nombreux, l'Harmonie, sous la direction de M. Hillaert, donna un concert très goûté, exécuté avec une parfaite maestria, lequel fut suivi du traditionnel banquet, servi à l'Hôtel du Midi.

A la table d'honneur prennent place les invités officiels: MM. Graven, président de la municipalité, A. Dénériaz, président de la bourgeoisie, Zimmermann, préfet, le Rd. Curé Jean, le Rd. P. Alexis ainsi que le président de la société, M. Alphonse Tavernier et son directeur, M. Hillaert. M. Burgener, président du Conseil d'Etat, également convié, s'est fait excuser pour raison de deuil. Après le Benedicite, on s'attaque au menu plantureux com-

rosé d'un potage « Monastir », choucroute garnie, vol au vent au civet de lièvre, pommes purée, salade, gâteau aux pommes, le tout arrosé de bon vin des coteaux sédunois.

Un entrain du meilleur aloi n'a cessé de régner au cours du banquet sous la direction du major de table Géroudet, qui s'est acquitté de sa tâche à la satisfaction générale. D'excellents discours y ont été prononcés. Il y aurait maints passages dignes d'être reproduits en entier; mais force nous est de nous limiter.

M. A. Tavernier, en qualité de président, a remercié les invités et les amis de l'Harmonie de l'intérêt qu'ils portent à la société; il a eu pour chacun des paroles aimables et appropriées. Il a passé en revue l'activité de la société se réjouissant de son développement par l'appoint de 20 nouveaux élèves. Des conseils frappés au coin du bon sens ont émaillé ce discours d'allure tout à fait paternelle. En terminant, il a annoncé que le Rd. P. Alexis était nommé aumônier honoraire de l'Harmonie municipale; à quoi le bon et sympathique capucin répondit que s'il avait ce plaisir, il ne devait pas oublier qu'il est également aumônier du Pénitencier où les détenus l'attendent pour le prêche; il doit donc à regret quitter la salle, non sans avoir fait un petit discours très applaudi.

M. Graven félicite l'Harmonie de son regain de vie. Il dit qu'elle est l'enfant choyé de la ville et en même temps le rayon de soleil qui illumine ses fêtes. Il l'engage à suivre les traces de ses brillants ancêtres, la « Valéria » et la « Sédunoise ». Il rend hommage à M. Hillaert, qui malgré les ruines et les malheurs affreux qui se sont abattus sur sa vaillante patrie (la Belgique) et l'ont atteint personnellement, a continué à tenir avec énergie sa baguette de directeur, trouvant dans cet art musical qu'il aime, un réconfort à la tristesse de son âme. Il rend aussi hommage au sous-directeur récemment nommé, l'interné Dumetz, un vaillant soldat de France, qui forme en ce moment les élèves de l'Harmonie.

M. le préfet Zimmermann rappelle les beaux lauriers cueillis par l'Harmonie à Bâle et à Berne et souhaite vivement la formation d'une fanfare du Collège, idée qui a déjà été soulevée à plusieurs reprises, mais qu'on ne semble pas vouloir, on ne sait pour quel motif mener à bien.

M. Hillaert se déclare très touché du témoignage de sympathie manifestée à l'égard de sa malheureuse patrie. Il sait quel accueil cordial ses concitoyens exilés ont reçu en Valais, et en remercie notre pays. Il émet ensuite un certain nombre de considérations à l'adresse des membres de l'Harmonie, dictées par le souci de voir la société toujours plus en progrès. Il constate que le comité s'est employé activement dans ce but.

Un nouvel ami de l'Harmonie, M. Grosjean, voyageur en liqueurs raconte avec esprit comment il a été envoyé par ses médecins à droite et à gauche sous tous les climats pour le rétablissement de sa santé et en est revenu « gros Jean » comme devant et comment alors un médecin de Berne lui dit: « Mais, mon ami, allez donc à Sion, le climat vous rétablira rapidement ». Effectivement après quinze jours de séjour dans notre ville, ce brave vieux a été guéri d'où il conclut que Sion est la ville par excellence du Valais et que, si les hôteliers savaient mieux s'entendre et faire de la réclame, elle pourrait devenir une station d'étrangers de premier ordre. M. Grosjean est aussi enchanté de la « boustifaille » et il remercie l'hôtelier, M. Charles Spahr, qui par l'abondance, la bonne qualité du menu et la modicité du prix a vraiment servi ses hôtes en ami. Il remet pour finir 20 francs au Caissier de la Société afin de témoigner son estime à l'Harmonie qui l'a accueilli comme membre honoraire.

Diverses productions, entr'autres des chants exécutés par MM. Ch. Penon, Evéquoz, une rigolade en patois « Histoire de Guillaume Tell » dite par M. A. de Torrenté, un monologue sur des mésaventures d'automobilistes, par M. O. Selz, ont terminé cette jolie fête dont chacun gardera un bon souvenir.

Le « Rhonesängerbund » s'est rendu l'après-midi à Chellin, sous Lens, pour la râclette. L'excursion, malgré le temps gris, a été des plus gaies.

La guerre

Le testament de François-Joseph

Le testament de l'empereur François-Joseph a été remis à Schœnbrunn au nouvel empereur Charles. Celui-ci l'a ouvert. Il contient les dernières dispositions du monarque défunt, relatives à sa fortune privée, ainsi qu'à des legs importants.

L'empereur François-Joseph passait pour être, avec le Tsar, un des princes les plus riches du monde.

Selon l'« Az Est », lorsque la mort fut intervenue, on croisa les mains à l'Empereur sur sa poitrine. Un chapelet à grains d'argent fut assuré entre ses doigts. Un bouquet de muguet et de réséda, les fleurs préférées du défunt, fut déposé sur le corps.

Le commandement allemand sur le front français

Les armées allemandes sur le front occidental sont actuellement groupées de la manière suivante:

De la mer du Nord à la Douve: IVme armée feld-maréchal duc Albrecht de Wurtemberg (51 ans).

De la Douve à Mouchy: VIme armée, général-lieutenant Falkenhausen (72 ans).

De Mouchy à Péronne: Ire armée: général d'infanterie von Below (61 ans).

De Péronne à l'Oise: IIme armée, général d'artillerie von Gallwitz (64 ans).

Ces trois dernières forment un groupe d'armées placé sous le commandement du feld maréchal prince Rupprecht de Bavière (47 ans).

De l'Oise à Berry-au-Bac: VIIme armée, général d'artillerie von Schubert (70 ans).

De Berry-au-Bac à Rouvroy: IIIme armée général-lieutenant von Einem (63 ans).

De Rouvroy aux Eparges: Vme armée, prince impérial (34 ans).

Des Eparges à la Moselle: détachement von Stranz.

Ces trois dernières armées et le détachement von Strantz forment un groupe placé sous le commandement du prince impérial.

DERNIERE HEURE

Le gouvernement révolutionnaire grec déclare la guerre à la Bulgarie et à l'Allemagne

MILAN, 26. — Le « Corriere della Sera » apprend d'Athènes que le gouvernement provisoire de Salonique a déclaré la guerre à la Bulgarie et à l'Allemagne. Cette nouvelle a produit une grande impression. Les antivénizélistes s'en moquent; les vénizélistes y attachent une grande importance.

Le « Corriere della Sera » dit que ces déclarations de guerre ont pour but d'éviter que les troupes mobilisées par M. Venizelos soient considérées comme des francs-tireurs en cas d'un conflit éventuel.

L'ultimatum des Alliés à la Grèce

MILAN, 26. — On mande d'Athènes au « Secolo »:

L'ultimatum de l'amiral Dartige du Fournet au gouvernement grec exige la remise de dix batteries d'artillerie pour le 1er décembre. Le reste du matériel de guerre devra être livré à l'Entente le 15 décembre.

Une grande animation règle dans les milieux militaires.

L'armée est consignée.

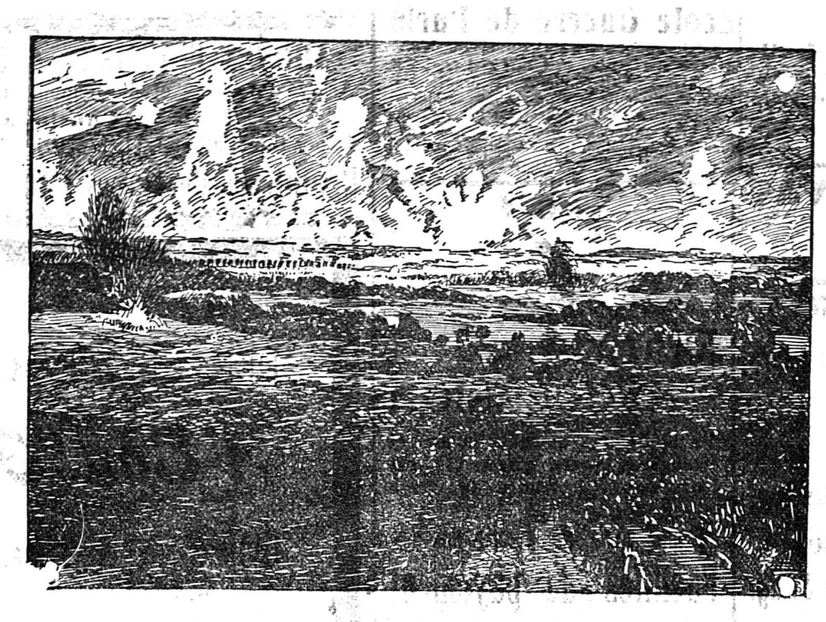

Vision nocturne de bataille sur la Somme

Le Conseil fédéral proteste

BERNE, 27. — Le Conseil fédéral a chargé, la semaine dernière, le ministre de Suisse à Berlin d'attirer l'attention du chancelier allemand sur l'impression défavorable produite sur l'opinion publique en Suisse, par les transports en masse d'ouvriers belges en Allemagne.

Les Bulgares en Roumanie

SOFIA, 26. — Front macédonien:

Un bataillon italien a tenté d'attaquer près de Tarnova, mais il a été repoussé par notre feu. Après une préparation d'artillerie, l'adversaire a fait une tentative d'attaque contre la hauteur 1050 à l'est du village de Paratiovo, mais sans succès.

Sur le reste du front, feu d'artillerie assez vifs par endroits.

Front roumain:

En Dobroudja, feu d'artillerie et engagements de patrouilles. L'ennemi s'est retranché devant nos positions. Nos unités, en coopération avec les troupes allemandes, ont franchi les premières le Danube près de Sistovo, et après un combat ont pris la ville de Zimnicéa, où nous avons trouvé une grande quantité de céréales.

Près de Samowit, des unités allemandes ont passé le Danube et ont occupé Islawu et Racovitza. Près de Turn-Severin, une partie de nos troupes gardant la droite du Danube a passé le fleuve et coopéré à la prise de la ville.

Notre artillerie de la rive droite a dispersé des colonnes ennemies autour de Turn-Severin.

Compensations

THOUNE, 27. — On annonce que le premier-lieutenant aviateur Kœhler, après avoir deux fois tenté de s'enfuir de Coire, où il était d'abord interné, a été amené dimanche à la frontière allemande et remis en liberté, un officier aviateur italien ayant été récemment rendu à l'Italie par la Suisse.

L'embauche en Lithuanie

BERLIN, 27. — Les bruits répandus par nos adversaires concernant des levées en masse d'ouvriers en Lithuanie et leur transport en Allemagne sont inexacts. Comme on l'annonce de Kovno, on a obtenu de la main-d'œuvre dans les territoires occupés uniquement sur la base de l'embauche volontaire. Une visite médicale a eu lieu pour préserver les employeurs de mécomptes. D'autres mesures ont également été prises pour empêcher que les Lithuaniens ne soient lésés en quoi que ce soit. Par exemple à Vilna, quatre cents ouvriers seulement ont été embauchés et celà pour des salaires élevés. Ils sont partis en traversant les rues en chantant.

Raid naval

BERLIN, 26. — Une partie des forces navales allemandes a entrepris dans la nuit du 23 au 24 un raid vers l'embouchure de la Tamise et plus au nord. Sauf un navire d'avant-poste, qui a été coulé à coups de canon, aucun navire ennemi ne s'est montré. La place fortifiée de Ramsgate a été bombardée par notre artillerie; mais aucun navire anglais ne s'est montré. Puis nos forces navales sont rentrées à leur port d'attache saines et sauves.

LONDRES, 26. — L'Amirauté annonce que dans la nuit du 23 au 24 novembre, six contre-torpilleurs sont apparus au nord de Downe et ont été aperçus par un bateau patrouilleur. L'ennemi a tiré rapidement une douzaine de coups de canon et a rebroussé chemin immédiatement. Un obus a frappé un chalutier, mais sans atteindre l'équipage. Il endommagé que la partie supérieure du vaisseau.

Aucun obus n'est tombé sur la ville ouverte de Ramsgate.

Une perquisition à Délémont

BERNE, 27. — Des délégués du procureur général et de la police de l'armée sont arrivés à Délémont pour s'occuper d'une affaire d'espionnage. On raconte que des personnages qui, auparavant, ne voyageaient pas, se rendaient très souvent en France, depuis quelque temps, munis de passeports; on pensait qu'il devait y avoir à Délémont un nid d'espions.

Les commissaires ont perquisitionné dans les bureaux et à l'imprimerie du « Démocrate », de Délémont. Le rédacteur en chef de ce journal, M. Schnetz a protesté auprès du Conseil fédéral.

Un officier suisse arrêté en Italie

BERNE, 26. — Le « Tagwacht » apprend que le 2 décembre comparaîtra devant le tribunal militaire de Turin un officier suisse inculpé d'espionnage. Les autorités judiciaires affirment qu'il résulte à l'évidence des actes que cet officier s'est livré à l'espionnage pour le compte de l'état-major fédéral. L'auditeur aurait l'intention de requérir contre lui la peine de mort. Le défenseur, gendre d'un député tessinois aux Chambres fédérales, se serait mis en rapport avec les autorités suisses par l'intermédiaire de la légation de Rome.

Allemagne et Norvège

PARIS, 26. — Le « Matin » annonce que l'Allemagne a remis sa réponse à la Norvège, qui, d'après des personnages officieux allemands, serait une fin de non recevoir. L'Allemagne maintiendrait toutes ses exigences concernant les sous-marins et exigerait, en outre, la libre importation des poissons.

Au Mexique

EL PASO, 26. — Selon des renseignements non officiels reçus par le général Bell, commandant les troupes américaines à la frontière du Mexique, le général Villa serait entré à Chihuahua où il a repoussé les carrenzistes vers la caserne. Les communications étant coupées, il est impossible de confirmer cette nouvelle, démentie par les carrenzistes de Suarèz.

L'impôt sur les bénéfices de guerre en France

PARIS, 25. — La loi d'impôt sur les bénéfices de guerre votée le 1er juillet 1916 est entrée en application. Les bénéfices taxés sont ceux afférents à la période écoulée entre le 12 août 1914 et le 31 décembre 1915. Les perceptions effectuées en vertu de cette nouvelle loi atteignent trois cents millions. En tenant compte des prolongations de délai accordées, on estime que le Trésor touchera une nouvelle somme de ceux cents millions.

A tout seigneur tout honneur!

Les **Pastilles Wybert-Gaba** sont depuis 70 ans un remède indispensable dans les familles. Leur efficacité est sans pareille contre les catarrhes, irritations, maux de gorge, bronchites, influenza, asthme, etc.

Refusez toute imitation! Les **Pastilles Wybert-Gaba** se vendent partout, mais seulement dans des boîtes bleues, à 1 fr.

Lampes Wotan

à remplissage gazeux

Lampes Wotan G. 25-100 watts

Wotan G.

remplacent avantageusement les lampes à fil étiré ordinaires. Avec une consommation réduite, grand rendement de lumière

Nouveaux types livrables de suite:
25 watts 100 - 130 volts
60 watts 200 - 230 volts

Demander brochures et prospectus aux Services Electriques et Installateurs.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête KEFOL
Seul REMEDE SOUVERAIN
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccia, phien, Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL".

LA SEMAINE DE SUZETTE

Seul Journal Spécialement rédigé POUR LES PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS
Paraît le Jeudi

Le Numéro: 10 Centimes
Chez les Libraires ET DANS LES GARES

Feuilleton du «Journal et Feuille d'Avis» (24)

La Gloire de Fonteclaire

— Oui, dit Geneviève, attirant sur son cœur la jeune fille éperdue.

— Raoul me guettait à mon départ de Parnay, continuait Solange, revivifiée par le contact maternel. Il me rejoignit, et voulut m'imposer sa présence. En le fuyant, je tombai; la lettre que j'emportais pour la jeter à la poste glissa de ma ceinture. Il s'en empara. S'il l'a lue et s'il n'est pas le dernier des hommes, il peut témoigner de la vérité. Sinon je n'ai pas d'autre moyen de vous convaincre que de vous adjurer de me croire!

Sa loyauté s'affirmait avec une telle vigueur que la grand'mère parut ébranlée, et que Mme des Ambres, à la limite de l'odieux hésita. Solange, entraînée par la véhémence de son émoi, se laissait glisser devant l'aïeule, à genoux sur le coussin brodé et les maints jointes.

— Grand'mère, n'ayez plus de tels soupçons sur la petite-fille qui vous a toujours aimée à qui l'on a appris à respecter en vous l'honneur de la maison. Je sais tout ce que je vous dois. Je connais tout ce que vous avez fait pour élever la famille en dignité. Et, je vous l'affirme, je ne démériterai pas de vous.

Elle mit un rapide baiser sur les doigts ridés, sortant des mitaines noires. Cette vieille femme, autoritaire et dure, était une grand' mère, malgré tout. Dans son âme desséchée par le calcul et l'orgueil, une fibre demeurait sensible et vibra sous la caresse de l'enfant, sous le regard mouillé des beaux yeux sincères.

— Je ne demande qu'à te croire! accorda-t-elle, d'un ton toujours sévère, mais moins cassant. Allons, ne parlons plus de cette folie qui s'oubliera...

Solange, blanche d'angoisse, secoua lentement la tête.

— Non, grand'mère, ce n'est pas une folie... Je vous supplie de m'écouter... Je comprends votre surprise, et même votre déception. Pendant un certain temps, j'ai cru pouvoir satisfaire vos désirs, que ma mère encourageait aussi, dans son estime pour la famille de Glanfeuil et pour le lieutenant Albin lui-même. Puis, au moment décisif... quelque chose que je ne pourrais définir m'a arrêtée... C'est pour cela que j'avais demandé ce délai de six mois... Mais aujourd'hui, je le sens, Albin ne sera jamais pour moi qu'un charmant et aimable camarade...

— Eh bien! que faut-il de plus! interrompit brusquement Mme Mainfrey

— Grand'mère, ce serait assez pour consentir à être sa femme, si un autre sentiment ne m'avait conquise. Ne croyez pas à une passionnette de petite fille. Ma raison et ma conscience sont d'accord avec l'impulsion de mon cœur.

— Mais c'est à la faire enfermer! siffla Mme des Ambres. Cet homme l'a ensorcelée par quelque manœuvre magnétique. Ces savants disposent de moyens que nous ignorons. Elle est envoûtée, hypnotisée, suggestionnée!

Mme Geneviève haussa les épaules. Mais craignant d'aggraver les choses, elle se contentait d'affermir le courage de sa fille par sa présence, sans intervenir dans la discussion.

— M. Obertin n'a pas d'autre influence sur moi que l'ascendant que lui a donné la noblesse de son caractère, répliqua Solange, énergique maintenant qu'il s'agissait de défendre et d'exalter celui qu'elle aimait. Et personne de ceux qui le connaissent bien ne pourrait me contredire quand j'affirme sa loyauté, son désintéressement, l'élévation de son esprit.

— Qui compense heureusement la bassesse de sa naissance! gouilla la veuve ironique. Quel délicieux cortège nuptial j'aperçois d'ici, avec le fils du vétérinaire des Herbiers, donnant le bras à sa bonne femme de mère! J'espère qu'elle arborera la coiffe des grands jours! Non! c'est à se tordre!

La jeune fille releva plus haut la tête, et les yeux étincelants:

— Mes bisaïeules Mainfrey et Ravault portaient aussi la coiffe de leur pays, répliqua-t-elle d'une voix éclatante. Je ne les eusse pas moins estimées, ni moins chéries, si j'avais eu le bonheur de les connaître. Personne je pense, n'aurais le triste courage de critiquer le respect filial de M. Obertin. Quand aux railleries qu'on peut faire sur son origine les eut-on épargnées aux Mainfrey, si nous nous étions alliés à la famille des Glanfeuil?

Mme Laure se pinça les lèvres. Mme Mainfrey, offusquée, frappa, du plat de la main, le bras de son fauteuil.

— Cela se compare-t-il? Absurde enfant! Une fortune comme la nôtre balance tous les parchemins.

— Oui, bonne-maman, s'empressa de dire la jeune fille. Mais si, pour ma part, je vous estime l'égale d'une reine douairière, c'est encore moins pour l'argent acquis que pour la vigueur et la clarté d'esprit, la sagesse de jugement que vous avez prouvées durant toute votre existence. Et cette notoriété que vaut le mérite personnel, et qui vous attire le respect de tous, vous ne pouvez la refuser au docteur Obertin. Déjà ses travaux lui ont valu la décoration, ses communications à l'Académie de médecine sont remarquées, un grand avenir s'ouvre devant lui.

— A quoi cela le ménera-t-il, ce fameux avenir?

— A la célébrité universelle, grand'mère. Qui attire l'attention publique aujourd'hui, sinon les savants qui révolutionnent la terre de leurs découvertes étonnantes? Ce sont les vrais héros de nos temps, et, ils pourraient dire, comme les généraux de Nopaléon, jadis: « C'est nous qui sommes les ancêtres! »

Habilement, elle agissait sur l'orgueil, ce moteur tout puissant de la vieille femme. Mme Mainfrey, servie par une finesse peu commune, se savait néanmoins ignorante, et ne se dissimulait pas que le monde actuel contenait beaucoup d'éléments qui lui restaient inconnus. Elle ne se sentit pas assez sûre d'elle-même sur ce chapitre, pour opposer quelque argument valable à ce panégyrique enflammé de la science et des savants.

Mais, trop avisée pour s'aventurer à la légère et découvrir ainsi son infériorité, Françoise, délibérément, tourna la question vers le côté positif:

— Ta ra ta ta... Tout ça, c'est de jolis mots! N'empêche qu'une grosse fortune vous pousse rudement un homme sur le chemin de la gloire... savant ou non... Crois-tu qu'en te faisant les doux yeux, ton médecin ne reluque pas en même temps la couleur de tes pistoles?... Tu serais, pardieu! trop bonasse si tu te l'imaginais...

— Ce serait calomnier M. Obertin que de lui attribuer de tels calculs. Ma fortune le repousserait plutôt.

— A qui feras-tu entendre de pareilles turlutaines?

— Vos suspicions tomberont d'elles-mêmes, grand'mère, quand vous connaîtrez mieux M. Max, dit Solange, énervée par le ricanement de Mme des Ambres.

La sagace vieille femme comprit qu'elle effleurait le point sensible, et insistant:

— Je n'ai pas comme toi des écailles sur les yeux et je verrai facilement la vérité. Admettons que ce monsieur soit tel que tu le dis, aussi savant qu'il est possible, et travailleur et fils dévoué et cœutera... Crois-tu qu'il ait jamais rencontré une occasion si facile et si agréable de s'enrichir que de se faire aimer d'une belle fille, apportant un million dans chaque main?

Solange ferma à demi les yeux, blême, comme si elle allait défaillir.

— M. Obertin n'a point cherché à se faire aimer de moi. Et cette crainte d'être accusé de séduction le retenait d'exprimer... son amour.

— Alors, s'écria violemment la grand'mère, piquée dans son orgueil le plus légitime, c'est toi qui lui as laissé deviner qu'il te plaisait! Ma petite-fille, à moi, se jeter ainsi à la tête

Avis aux Chasseurs

Encouragez vous de tuer de **beaux renards, la Halle aux cuirs d'Yverdon** payera de beaux prix pour la belle peau de saison. **ACHAT** de sauvagine, cuirs et peaux de toutes sortes.

☞ **HALLE AUX CUIRS D'YVERDON**

• Boucherie •

HENRI HUSER

TELEPHONE 31.20 **LAUSANNE** GARE DU FLON

Viandes salées

Beau bœuf salé à fr. 2.-, 2.40 et 2 80 le kg.

Quartiers entiers pour mettre au sel

Devant de 60 à 100 kg. à 2.-, 2.20 et 2.40 le kg.

Derrière „ 70 à 110 „ à 2.40, 2.60 „ 2.80 „

Au détail depuis fr. 2.20 le kg.

Expéditions soignées par retour du courrier.

Voulez-vous être bien servis pour vos commandes? Recommandez-vous du „Journal & Feuille d'Avis du Valais".

Ecole Guerre de Paris

Ecole supérieure de coupe-couture

Mme Fontana, r. Croix-d'Or, 29

Concession exclusive pour Suisse française et zone, ayant seule le droit de faire diplômer ses élèves de l'Ecole Guerre de Paris. Coupe pr dames. Coupe des corsets. Lingerie. Vêtements enfants. Modes. Moulage perfectionné. Vente patrons.

7

Pianos d'occasion

des meilleures marques suisses et étrangères, **tous garantis en bon état,** à vendre de 200 à 900 francs,

Grand choix de pianos neufs

Facilités de payement

Bon escompte au comptant.

Grand choix de pianos électriques

Maison A. EMCH

Montreux

19, Avenue du Kursaal, 19

Règles

Méthode infaillible contre retards. discrétion.

Ecrire à **H. Nalban,** Pharmacien, **Petit-Lancy, Genève.**

ARBRES FRUITIERS A COUTEAU ET A CIDRE

Arbres forestiers et d'ornement, Rosiers, Arbustes Plantes vivaces

Catalogue gratis

Exposition nationale 1914: Prix d'honneur et premier prix

Pépinières de Cressy: H. Hertzschuch, Onex, (Genève)

DEMANDEZ PARTOUT

l'Eau Paradis

la reine des eaux de toilette

MODÈLE — Si vous toussez prenez les véritables Bonbons aux Bourgeons de Sapin — Méfiez-vous des imitations EXIGEZ LE NOM — 20 ans de Succès — DÉPOT — Henri Rossier — Henri Rossier Lausanne

Timbres en Caoutchouc en tous genres à l'Imprimerie BESSLER

• Comptoir de Bijouterie et Orfèvrerie •

Madame Lassueur (Anciennement Haldy)

Rue de Bourg 7 (1er étage) Lausanne

RÉPARATIONS - TRANSFORMATIONS - GRAVURE

SOCIETE DES

PRODUITS „MURATORIA"

(Brevetés)

IMPERMÉABILISE TOUT

Bâches - Vêtements en toutes toiles - Travaux pr Bâtiments

VEVEY

Angle rues du Clos et des Deux-Temples

PRODUIT „URANIA"

Graisse pour Chaussures **En vente partout**

FABRIQUE DE CÂBLES METALLIQUES

E. Fatzer

Câbles en acier pr transports aériens de toutes dimensions.

Câbles pour grues, ascenseurs, etc.

Câbles pour magasins de fer.

Romanshorn

Exposition Berne 1914, Médaille d'or.

La Salsepareille Model

est un **dépuratif** dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations. Elles paraissent meilleur marché mais sont de fabrication inférieure et n'ont jamais pu atteindre l'effet merveilleux de la **Salsepareille Model.** Celle-ci est le meilleur remède contre les maladies provenant d'un **sang vicié** et de la **constipation habituelle:** telles que boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczémas, inflammations des paupières, affections scrofuleuses et syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses, migraine, névralgies, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon fr. 3,50 La demi bout. fr. 5. — La bouteille pour la cure complète fr. 8.—. **Se trouve dans toutes les pharmacies.** Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et commandez par carte postale directement à la PHARMACIE CENTRALE MODEL & MADLENER, rue du Mont-Blanc, 9, Genève, qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus **la véritable Salsepareille Model.**

Comment conserver LES POMMES DE TERRE

De l'« Echo de Paris »:

Non seulement les quantités de pommes de terre récoltées cette année ne répondent pas à notre attente, mais un assez grand nombre sont de mauvaise garde. Il est donc de la plus haute importance pour les agriculteurs les commerçants et les particuliers de connaître les méthodes propres à en assurer la conservation. M. Schribaux, directeur de la Station d'essais de semences, et M. Léon Bussard, professeur à l'Ecole nationale d'horticulture, les ont exposées à diverses reprises devant l'Académie d'agriculture. Elles se résument ainsi:

Le premier soin est, autant que possible, de laisser les tubercules se ressuyer après l'arrachage, soit sur le champ même si le temps est propice, soit sous des hangars.

Puis, avant l'emmagasinage, il y a lieu de procéder à un triage sévère: mettre à part, pour la consommation immédiate, toute pomme de terre présentant une mutilation qui en diminuerait la résistance, par conséquent celles qui ont été attaquées par les insectes ou les rongeurs, et écarter rigoureusement toutes celles ayant des traces de pourriture ou des taches livides ou brunâtres.

Cela fait, et une fois bien ressuyées, les pommes de terre à conserver seront rentrées dans un local obscur, sec, bien aéré et dans lequel la température sera assez élevée pour qu'elles ne gèlent pas, mais assez basse cependant pour retarder la germination. L'idéal serait que cette température se maintînt entre 5 et 10 degrés. Pour mieux aérer il sera bon de donner de l'air de temps à autre, par temps doux. L'obscurité est nécessaire, car la lumière provoquerait le verdissement des tubercules et les rendrait inutilisables pour l'alimentation. Une cave profonde et saine, un cellier abrité conviennent; les greniers remplissent rarement les conditions requises.

On ne doit pas laisser les pommes de terre en sacs ou en caisses, ni les déposer sur le sol même; il faut les mettre sur de la paille bien sèche ou mieux encore sur une claie, un lit de fagots ou sur quelques planches reposant sur des solives et formant un plancher légèrement surélevé. On assure ainsi le passage de l'air sous la masse. Dans un but analogue d'aération, si les tas à conserver sont volumineux, il est bon de disposer horizontalement et verticalement des fagots à l'intérieur.

Par la suite, il n'y a plus qu'à visiter fréquemment les pommes de terre en les déplaçant, afin d'éliminer aussitôt celles qui paraîtraient en voie d'altération. S'il s'en trouvait de germées, il faudrait sans retard les débarrasser de leurs germes.

Une autre méthode de conservation consiste à former avec les tubercules des silos de petites dimensions, mais elle exige beaucoup de soins et une grande surveillance.

Un moyen plus radical et plus sûr d'éviter toute germination, c'est l'égermage préalable. Il consiste à détruire les yeux avant l'apparition des germes.

Si on n'a que quelques centaines de kilos à traiter, cette opération peut se faire avec un couteau à lame pointue ou mieux avec un porte-plume armé d'une plume retournée, dont on se sert comme d'une gouge. En dix heures une seule personne égerme de la sorte de 100 à 150 kilos, soit près de deux hectolitres.

Pour le traitement de quantités importantes, M. Schribaux préconise le trempage pendant dix à douze heures dans une eau légèrement additionnée d'acide sulfurique. Les résultats sont excellents. Avec des pommes de terre à peau mince, telle que la Hollande, il n'est besoin que d'une eau renfermant 1 1/2 % d'acide. Avec les variétés à grand rendement dont la peau est plus épaisse, la dose doit être de 2 à 2 1/2 %. La même solution peut servir presque indéfiniment. Un hectolitre de solution, constate M. Hitier, suffit au traitement de 100 hectolitres de pommes de terre.

Etant donné sa grande dilution, le liquide est sans danger pour les mains et les vêtements. On pourrait même en boire impunément. C'est dire que les tubercules traités sont susceptibles des mêmes usages que les tubercules ordinaires. Mais il convient de remarquer: 1. qu'ils doivent être lavés avant traitement s'ils proviennent d'une terre renfermant du calcaire, c'est-à-dire faisant effervescence quand on l'humecte avec du vinaigre; 2. que, pour le trempage, il faut se servir de futailles défoncées ou de cuviers en bois, car l'acide attaque les auges en pierre, ainsi que les récipients métalliques autres que ceux doublés de plomb. Il n'y a pas à craindre d'altérer le bois.

Pour opérer avec certitude, il est recommandable de faire un essai préalable avec une vingtaine de pommes de terre correspondant à la moyenne du lot à conserver. On reconnaîtra que les yeux sont aveuglés à une légère dépression de la surface, qui apparaît quelques heures après le trempage. Au bout de peu de jours, l'œil est remplacé par une espèce de bouchon de liège qui s'enlève facilement à la pointe du couteau. D'ailleurs, en lui adressant un colis de trois kilos, la Station d'Essais de Semences (4, rue Platon, Paris (XVe) se charge de déterminer gratuitement la dose à employer.

Remarque très importante: on doit verser l'acide goutte à goutte dans l'eau et non l'eau dans l'acide. Autrement on s'exposerait à des projections dangereuses.

En pratique, l'opération ne présente aucune difficulté, déclare un agriculteur qui, depuis quinze ans, traite de la sorte 3,000 kilos pour ses propres besoins. Mais, bien entendu, après avoir retiré les tubercules du liquide, on doit les laisser s'égoutter aussi complètement que possible avant de les emmagasiner, et même après un égouttage de quelques heures, on peut, comme le fait l'agriculteur précité, encore dans les yeux en saupoudrant légèrement les pommes de terre de phosphate de chaux fossile (50 kilos environ suffisent pour 3,000 kilos).

Les tubercules ainsi égermés se conservent facilement pendant plus d'un an.

François Leterrien.

P.-S. — En Allemagne, on a recours depuis quelques années au séchage artificiel dans des appareils spéciaux pour l'utilisation des pommes de terre de mauvaise conservation. Le produit ainsi obtenu constitue un très bon aliment pour le bétail. Moulu, il sert dans les ménages, les boulangeries et des pâtisseries. A l'heure actuelle, les pommes de terre desséchées entrent dans la composition du pain. Le pain K en contient environ 30%, et le pain KK plus de 40%.

Le ravitaillement et l'alimentation en France

Le gouvernement français a adopté un certain nombre de mesures concernant le ravitaillement et l'alimentation.

Ces mesures sont à la veille d'être prises par décrets et par arrêtés préfectoraux en application de ces décrets.

Parmi ces mesures, on signale: 1. le rationnement de l'essence pour automobiles; 2. la suppression de tout pain de fantaisie; un pain unique sera seul autorisé; 3. l'interdiction de toute pâtisserie fraîche, c'est-à-dire de toute pâtisserie ne pouvant pas durer plus de quatre jours; 4. l'interdiction du sucre raffiné; le sucre cristallisé sera seul autorisé; 5. la fermeture des boucheries et des abattoirs pendant deux jours par semaine.

Les jours maigres seront le jeudi et le vendredi, afin de ne pas imposer un troisième jour maigre aux catholiques pratiquants.

Le ministre Clémentel a déclaré aux représentants de la pâtisserie et de la boulangerie qu'on envisageait la suppression radicale de tous les gâteaux fins. Seuls pourraient être vendus les gâteaux secs, petits fours, biscuits, petits beurres.

En ce qui concerne le pain, plus de pain de fantaisie; les plus petits que les commerçants seraient autorisés à fabriquer ne seraient pas inférieurs à un kilo.

---

d'un homme! Jamais je n'eusse cru cela possible!

Il sembla à Solange que son cœur cessait de battre et qu'elle allait mourir.

— Mais ce savant est décidément de première force! observa Mme des Ambres, d'un ton sérieusement effrayé. Avec quelle adresse il a profité de la crédulité de cette malheureuse enfant! Ma pauvre Solange, j'ai pu te blesser dans le feu de ma première indignation comme vient de le faire ta bonne-maman. Dans notre haute opinion de toi, nous caressions de si grandes espérances! Comment ne serions-nous pas désolées en te voyant compromettre ainsi ta réputation et ta vie?

Raisonne un peu froidement et tu reconnaîtras que notre devoir est de t'avertir. La manœuvre si habile qu'elle soit, est par trop apparente.... Affecter une réserve qui t'amènerait toi-même aux premières avances, c'était la meilleure des politiques qu'on put pratiquer. Tu le comprendrais sans peine, si tu possédais encore la libre faculté de réfléchir et de juger.

Solange, presque affaissée aux pieds de son aïeule, serrait ses lèvres tremblantes. En vain, connaissant les visées de Mme Laure, essayait-elle de repousser ces insinuations. Ces paroles, prononcées d'un accent de modération et de pitié affectueuse pénétraient dans son âme, comme autant de dards empoisonnés. Et déjà, certains détails du tête-à-tête inoubliable, dont le souvenir lui était jusqu'alors si émouvant et si délicieux, se précisaient avec **plus de netteté, prenaient un autre sens, donnant une vraisemblance cruelle aux affirmations de Mme des Ambres.**

De toute sa volonté, la jeune fille secoua le doute qui s'agrippait à elle, et se levant, devant sa tante et son aïeule, elle articula, d'une voix que l'effort rendait âpre et meurtrie:

— J'ai foi en M. Obertin, quoi qu'on dise. Ecoutez-moi. Le monde me fatigue et je m'y ennuie plus que je ne m'y amuse. Je ne connais rien de plus monotone que le plaisir perpétuel. Jamais je n'accepterai pour mari un homme qui n'ait pas d'autres buts sérieux à son activité que le golf, le polo, les courses et le tir aux pigeons. J'ai rêvé d'avoir un maître dont la valeur personnelle me rende fière, auquel j'obéisse avec joie, et que je seconde, de mon mieux, dans l'accomplissement d'œuvres utiles et bienfaisantes. Ce rêve en vaut un autre. Et en faisant de notre fortune un emploi généreux, je croirai glorifier ceux qui l'ont acquise.

— Par exemple! grommela Mme Mainfrey déconcertée néanmoins par la fermeté de cette déclaration. Mon argent, s'en aller aux pouilleux et aux hôpitaux! Si tu trouves de la gloire là-dedans, moi, je n'y vois que niaiserie. Et puis, es-tu certaine que ton monsieur, devenu riche, ne prendrait pas goût, ainsi que les autres, aux plaisirs qui sont aujourd'hui trop verts pour lui, comme les raisins du renard?

Encore une fois, l'argument portait juste. Et Solange n'y pouvait apporter d'autre réponse que l'expression renouvelée de sa foi en celui qu'elle aimait.

Cependant, M. Mainfrey entrait. Aussitôt les deux partis, fatigués par la lutte, se ranimèrent dans l'espoir d'un renfort.

— Soupçonnais-tu ce qui arrive? cria la vieille femme dès que Fernand apparut, tandis que Solange s'élançait vers son père.

— Un peu, bonne-maman! avoua l'industriel, s'avançant sans empressement, sa fille au bras, et évitant de regarder sa femme et sa mère.

— Comment! serais-tu aussi du complot? s'écria Mme Mainfrey, absolument confondue.

— Je comptais te mettre aujourd'hui même au courant de ce grand secret! répliqua Fernand, cachant fort mal, sous un air d'enjouement, son embarras et son ennui.

Il n'eût pas parlé sur un autre ton s'il se fût agi de la surprise d'un cadeau de fête ou d'une partie de plaisir à organiser. Solange ressentit comme un coup douloureux dans la poitrine. Et le pli amer, creusé par de longues déceptions, abaissa les lèvres fines de Mme Geneviève. Hélas! comment avait-elle pu s'illusionner, et fonder quelque espérance sur cet homme, dont elle connaissait la mobilité.

— Votre mère peut vous blâmer à bon droit, dit-elle. Vous eussiez dû plus tôt lui annoncer la vérité, sans laisser au hasard, malveillant parfois — et elle regarda Mme Laure — les risques de cette révélation. Votre fille n'eût pas subi la honte d'accusations imméritées, et le chagrin d'entendre travestir et bafouer ses plus intimes sentiments.

Solange, épuisée, éclata en larmes; ces pleurs, plus encore que le reproche de Geneviève et le souvenir de ses propres promesses, touchèrent Fernand au vif du cœur.

— J'attendais l'occasion propice! J'ai eu tort! confessa-t-il avec cette bonhomie à laquelle coûtaient peu les volte-face. Oui, ma mère, je sais que le choix de votre petite-fille s'est porté sur un homme auquel nous ne songions pas pour elle. Mais en dehors de son manque de fortune, je ne vois pas qu'on puisse alléguer aucune critique sérieuse contre M. Obertin.

Aucune critique sérieuse! Ces mots imprudents suscitèrent incontinent un duo de voix acerbes, éclatant en réclamations acrimonieuses, qui prouvèrent aussitôt à M. Fernand l'inanité de son assertion. Ni Mme des Ambres, ni Mme Mainfrey n'étaient à bout. Le débat recommença sur nouveaux frais, le père de Solange essayant, de tout son meilleur vouloir, de désarmer sa mère et sa sœur, de justifier la fantaisie de sa fille. Mais que cette défense restait molle! Au fond de l'âme, n'était-ce pas à ses antagonistes qu'il donnait raison, en combattant les objections que lui-même avait adressées à sa femme, avec moins de brutalité?

Aussi la polémique put se poursuivre sans convaincre personne. Une visite imprévue suspendit la discussion, montée au ton d'une querelle. Chacun resta sur ses positions, sans céder d'un pas.

Le lendemain appartint aux tapissiers et aux frotteurs. Et, dans le lourd silence orageux, Solange vit arriver, avec une angoisse mortelle, l'heure et l'épreuve.

XX

— Mme Maifrey est venue me voir tantôt! annonça Mme Obertin, s'asseyant en face du docteur Max, à la modeste table de la petite salle à manger.

Elle évitait de regarder son fils, mais elle entendit le heurt brusque de la chaise sur le parquet et elle discerna le chevrotement presque indistinct de l'exclamation indifférente:

— Vraiment!

— Oui, continuait la vieille dame. Mme Fernand m'apportait des nouvelles du docteur Rabot, qui se prépare à quitter Marseille. Il ramène à Saumur sa nièce et ses petits-neveux.

Max approuva, d'un grave signe de tête.

— La pauvre femme ne pouvait trouver meilleur asile qu'auprès des bons Morisset et de cet excellent vieillard. Quels braves cœurs, tous.

— En effet! La jeune veuve compte beaucoup aussi sur l'amitié de Mlle Mainfrey, avec laquelle elle a été élevée, reprit Mme Obertin, tenant toujours les yeux fixés sur son assiette.

Elle ajouta, après une légère pause:

— J'ai vu Mlle Solange aussi. Mme Fernand a voulu absolument m'emmener la chercher aux serres de la Porte d'Auteuil. De là, elle m'a promenée en automobile au Bois. Nous avons fait le tour du lac.

Le jeune homme, devenu pourpre, s'efforça à un rire complaisant.

— Peste, maman, en automobile! Tu te lances!

— C'est beaucoup plus agréable que je ne le supposais, en voyant passer ces voitures ronflantes, dans leur trombe de poussière embaumée de pétrole, expliqua bénévolement la vieille dame. Mais la poussière et la mauvaise odeur sont pour les autres. Et, c'est drôle, on s'accoutume si facilement à cette rapidité d'allure qu'on est bientôt tenté de dire: « Plus vite! Plus vite! Qu'on se range! Et tant pis pour les piétons! »

Le rire de Max Obertin, cette fois, sonna plus franc:

(à suivre)